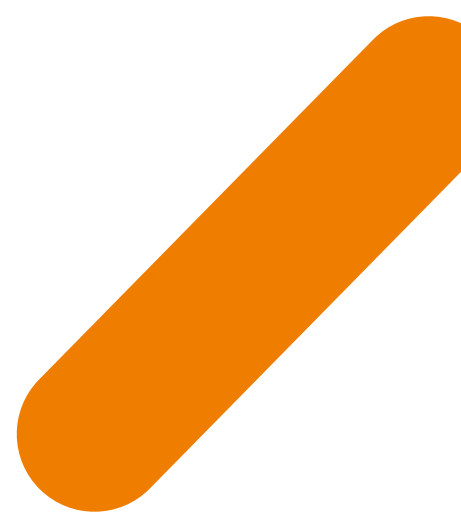
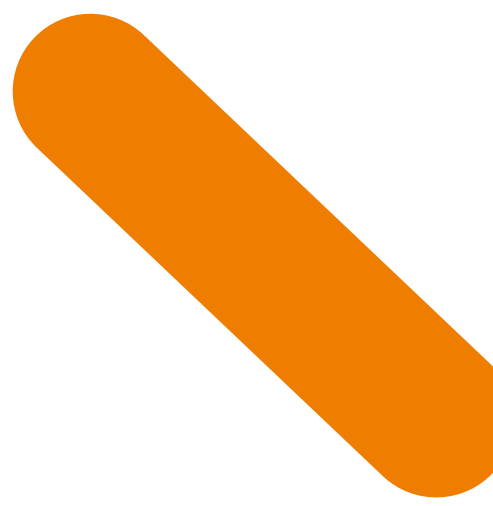




POINT SUR L'ÉVOLUTION DE LA CARTE DES FORMATIONS DANS LES LYCÉES À PARIS

DOSSIER DE PRESSE

Contact presse :
servicepresse@iledefrance.fr



LE CONSTAT D'UNE BAISSSE HISTORIQUE DES EFFECTIFS LYCÉENS À PARIS

La mise à jour régulière des données démographiques en Île-de-France montre une baisse continue et très forte à la rentrée 2022 des effectifs lycéens dans Paris intra-muros, qui touche tous les arrondissements. Une tendance inverse est à l'œuvre sur certains territoires de l'Île-de-France, notamment en grande couronne. **Le nombre de places vacantes dans les lycées parisiens avoisine aujourd'hui les 8 000 et pourrait atteindre 12 000 d'ici 2030.**

La chute des effectifs constatée à Paris, accélérée par la crise sanitaire et le départ de nombreuses familles, touche tous les niveaux de scolarité :

- **Le premier degré** (- 10 000 élèves en 2 ans) ;
- **Les collèges** (- 3 000 élèves en 2 ans) ;
- **Et désormais les lycées**, voie générale et voie professionnelle, même si lors de cette rentrée, la baisse est nettement plus marquée dans la voie générale (constat d'une baisse de 800 élèves en seconde GT et 1^{re} générale par rapport à l'an passé) car la voie professionnelle a bénéficié d'une orientation post 3^e beaucoup plus favorable (seconde professionnelle et CAP).

La fermeture de lycées à Paris doit permettre de dégager des moyens et de regrouper les formations afin d'améliorer l'accueil et les conditions d'enseignement en retrouvant une taille d'établissement propice aux enseignements et aux élèves, au sein de locaux neufs ou en très bon état.

La Mairie de Paris avait déjà eu l'occasion de fermer 6 lycées entre 2002 et 2006 : Ampère 20^e ; Clément-Ader (10^e) ; Fernand-Holweck (15^e) ; Championnet (18^e) ; Jean-Monnet (16^e) et Buffault (9^e).

Dans notre cas, la restructuration proposée concerne **780 lycéens sur les 46 000 que compte Paris, soit 1,6% des effectifs totaux.**

A contrario, il y a urgence à répondre aux besoins de développement sur certains territoires de l'Île-de-France

Les analyses démographiques par territoire montrent que plusieurs zones de grande couronne sont ou seront prochainement en tension démographique, en particulier le nord du Val-d'Oise, le nord de l'Essonne, et l'Ouest de la Seine-et-Marne.

Dépts	2020/2021*	2020/2022*	Prévisions 2021/2025**
Essonne	1,3 %	2,3 %	5,3 %
Val-d'Oise	2,0 %	3,2 %	4,2 %
Seine-et-Marne	1,1 %	1,7 %	3,4 %

*Source SSA (constats de rentrée)

** Source : projections régionales outil DémoLyCé-février 2022

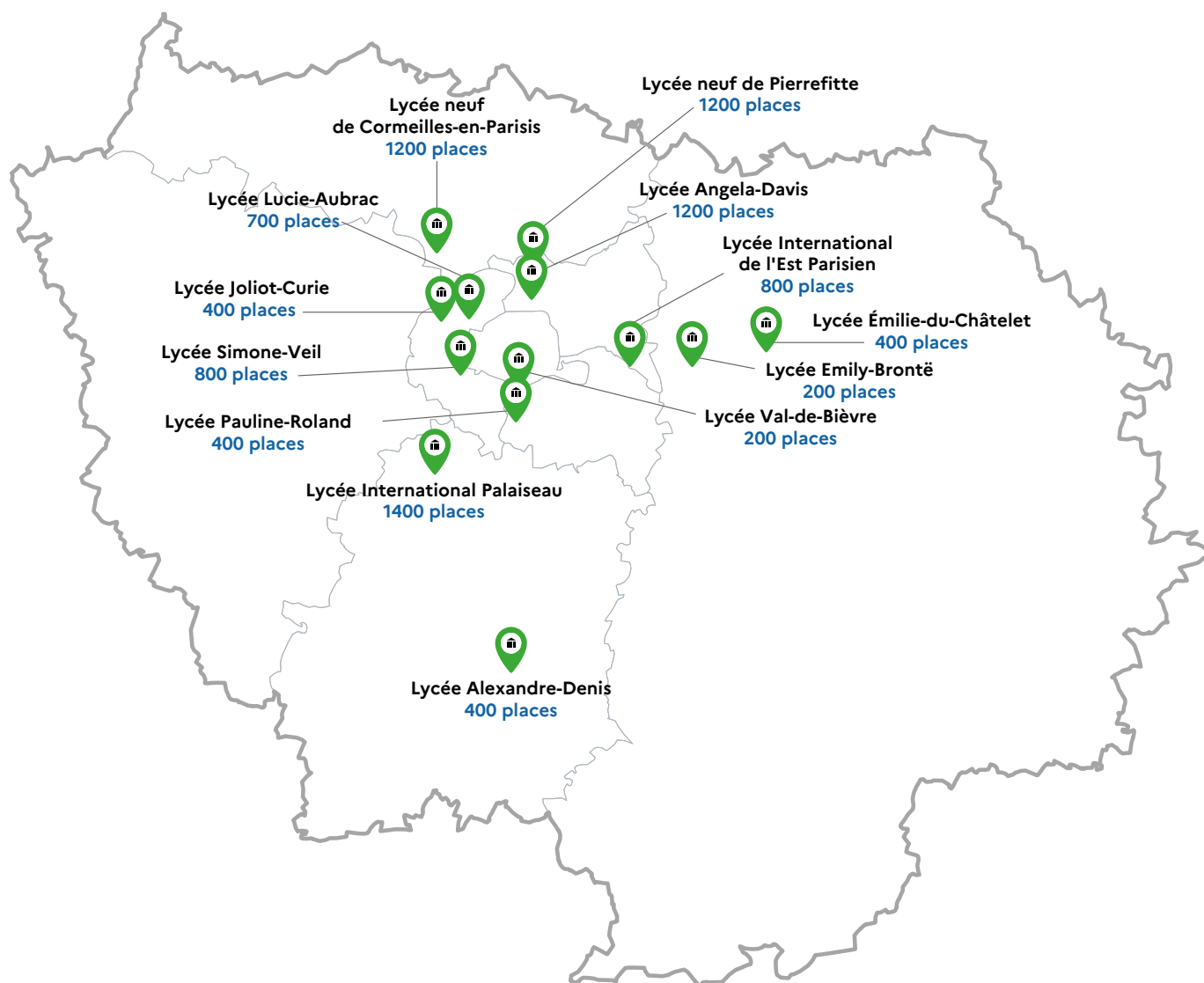
La Région Île-de-France s'est engagée à construire plus de 30 000 places nouvelles dans le cadre de son plan d'urgence pour les lycées 2017-2027, révisé en 2021.

D'ores et déjà ce sont près de 10 000 places qui ont été livrées, et 8 000 sont lancées. L'accélération de la mise en œuvre du plan d'urgence permettra la livraison de 14 700 places supplémentaires (11 lycées neufs et 6 extensions) d'ici 2028. Sans dégradation du bilan carbone, les lycées neufs régionaux consomment en moyenne 25% de moins que la moyenne régionale.

Ainsi, la rationalisation des sites à Paris permet de dégager des moyens pour ces territoires en tension et qui ont besoin d'un accroissement de l'offre en enseignement secondaire. Il est précisé qu'au terme d'analyses menées avec la région académique, aucun des sites envisagés à la fermeture à Paris n'est adapté ou assez proche pour accueillir les élèves des zones en tension démographique.

Plan d'urgence pour les lycées 2017-2027

près de 10 000 places ont déjà été livrées



Plan d'urgence pour les lycées 2017-2027

8 000 places en cours de réalisation



Plan d'urgence pour les lycées 2017-2027

14 700 places supplémentaires à lancer





OBJECTIFS DE L'ÉVOLUTION DE LA CARTE DES FORMATIONS À PARIS

AUCUNE SUPPRESSION DES PLACES D'ENSEIGNEMENT ET UNE AUGMENTATION DE LA CAPACITÉ D'ACCUEIL EN VOIE PROFESSIONNELLE

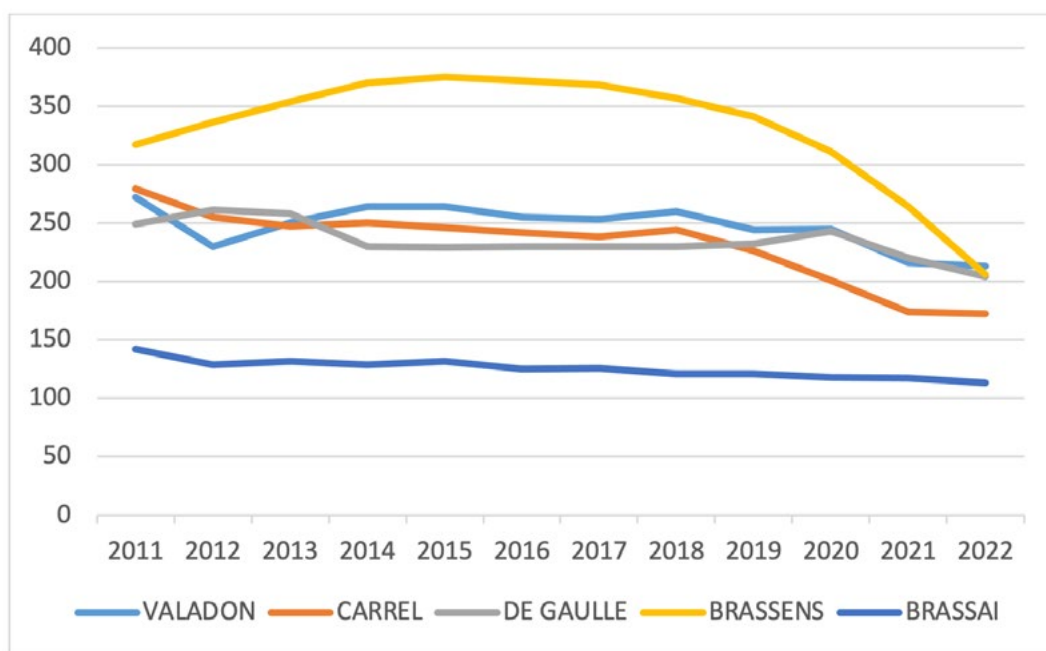
Ces regroupements se feront sans aucune suppression de places d'enseignement **et même avec une augmentation de la capacité d'accueil en voie pro**. Ces regroupements doivent permettre une meilleure utilisation des équipements et notamment la valorisation de l'enseignement professionnel qui commence à bénéficier à Paris comme dans toute l'Île-de-France d'une augmentation du taux d'orientation post 3ème. Cette reconfiguration de la carte accompagne la politique de renforcement de l'attractivité de la voie professionnelle conduite depuis plusieurs années.

OBJECTIFS DE L'ÉVOLUTION DE LA CARTE DES FORMATIONS À PARIS

La Région Île-de-France et le Rectorat de Paris ont étudié des scénarii de fermeture de sites dans Paris intra-muros, soumis ce matin à un CIEN exceptionnel, avec les objectifs et principes suivants :

- **Fermeture de lycées à très faible effectif (entre 100 et 200 élèves), au bâti très contraint et souvent dégradé** (voir infra), limitant l'ouverture de nouvelles formations.

FOCUS SUR 5 LYCÉES :



- **Transfert de l'intégralité de l'offre de formation des établissements et sites fermés vers des lycées neufs ou récemment rénovés**, possédant déjà la filière transférée ou présentant des filières complémentaires aux formations transférées (ex : mode/commerce) ;
- **Enrichissement de l'offre de formation** des lycées d'accueil, notamment dans le post bac (BTS et CPGE rares) et développement de filières parmi les plus insérantes ;
- **Sécurisation du parcours des élèves** déjà inscrits dans les lycées ou sites fermés, par une réaffectation permettant de maintenir les classes existantes entre la 1^{re} et la terminale, et de laisser tous les choix possibles d'orientation aux élèves de seconde professionnelle vers la première professionnelle dans le cadre des familles de métiers.

Cas particulier du lycée Brassens : Tous les élèves actuellement inscrits au lycée Brassens en horaires aménagés musique et danse se verront proposer une place en classe horaires aménagés « double-cursus » au lycée Bergson (mêmes aménagements), situé en immédiate proximité (10 min), avec une offre d'enseignements de spécialité et d'options enrichie (transfert de Brassens à Bergson des spécialités et options musique et danse, possibilité de suivre des enseignements actuellement non présents à Brassens comme « Arts du cirque », « Numérique et Sciences informatiques » par exemple) ;

- Le programme de rénovation des lycées à Paris, qui comporte de lourds travaux dans les années à venir, nécessite par ailleurs de maintenir des capacités d'accueil transitoires : les locaux libérés pourront ainsi être mobilisés pour l'accueil temporaire d'élèves des lycées en cours de réhabilitation.

CONFORTER LA VOIE PROFESSIONNELLE PAR LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES INSÉRANTES

L'objectif partagé est de renforcer les capacités d'accueil pour des filières professionnelles attractives offrant de bonnes perspectives d'insertion sur l'ensemble du territoire parisien, et d'offrir aux élèves et professeurs un environnement pédagogique amélioré et modernisé.

Le transfert des formations des lycées et sites fermés en voie professionnelle tertiaire conduira à une **augmentation de capacité de plus de 50 places** dans le pré-bac dans les métiers de la relation client, au sein de lycées proposant des poursuites d'études post-bac plus riches que sur les sites antérieurs (CPGE ECP à Lemonnier, destinée à préparer en 3 ans les élèves issus de bac pro aux concours des écoles de commerce et de management – 4 seulement en France et aucune à Paris) et/ou des complémentarités avec d'autres formations pré-bac (mode, esthétique notamment).

Par ailleurs, le transfert s'accompagne **du développement de filières insérantes** :

- Le domaine des bâtiments et travaux publics au lycée du bâtiment Saint-Lambert, avec l'accueil des formations de la filière aluminium verre du site Friant ;
- Les métiers du sanitaire et social avec le regroupement des formations du lycée Jacques-Monod au lycée François-Villon ;
- La sécurité au lycée Maria-Deraismes, avec l'ouverture du bac pro sécurité en classes de seconde et première à la rentrée 2023 ;
- À moyen terme, le développement de formations de l'automobile pour la maintenance des véhicules électriques et mobilités propres au lycée Camille-Jenatzy ;
- Les métiers d'art avec la préservation du site très spécialisé des Feuillantines (vitraux) ;
- Le numérique avec le transfert des formations du lycée Brassaï au lycée Louis-Armand, dont l'offre post-bac s'enrichira d'un BTS audiovisuel (aucun à Paris actuellement) et d'un BTS photographie en alternance.

Ces formations bénéficieront de plateaux techniques de qualité, adaptés aux nouveaux impératifs de ces filières.

UNE AMBITION FORTE DE LA RÉGION POUR LES LYCÉENS PARISIENS

Au-delà de ces restructurations, la Région Île-de-France réaffirme une ambition forte pour les lycées parisiens. Une vingtaine d'opérations livrées ou programmées dont :

Les opérations des plans pluriannuels d'investissements (rénovations globales, opérations ciblées ou création de places d'internat) ont été livrées dans 13 lycées, pour un montant total de 180 M€ :

- Rénovation de la coupole d'Henri-IV (5^e), rénovations de Fénelon (6^e) et Montaigne (6^e), services de restauration de Bergson (19^e), Racine (8^e) et Voltaire (11^e), rénovation d'Arago (12^e) et de Chennevière-Malezieux (12^e), rénovation complète de Gabriel-Fauré (13^e), rénovation de Louis-Armand (15^e), restructurations partielles à Janson-de-Sailly (16^e), Drouant (17^e), Jean-Jaurès (19^e).

3 opérations sont en cours dans 3 lycées pour plus de 160 M€ :

- Restauration de la bibliothèque du lycée Charlemagne (4^e).
- Rénovation globale du lycée Jacques-Decour (9^e).
- Rénovation globale du lycée Paul-Valéry avec création du campus de l'intelligence artificielle (12^e).

Nous remettons enfin à niveau le wifi dans les lycées municipaux comme nous l'avons fait partout ailleurs.

UNE URGENCE : TRAITER LA VÉTUSTÉ DES LYCÉES

Les lycées qu'il est envisagé de fermer sont des lycées en mauvais état, vétustes ou non adaptés aux besoins d'un enseignement moderne.

Parmi ces lycées, 5 sont des lycées municipaux dont **2 sont encore aujourd'hui en avis différé ou défavorable des commissions de sécurité** (lycée Valadon et le site Friant du lycée Lucas-de-Nehou). Pour rappel, la Région a repris en gestion 12 lycées municipaux à la rentrée 2021 et a constaté un certain nombre d'écarts aux normes réglementaires en vigueur. Ces difficultés ont été partagées avec la Ville de Paris.

Des chantiers ont été lancés par la Région pour répondre aux urgences, mais le regroupement de petites structures qui sont aujourd'hui dans des locaux mal adaptés permettra de répondre plus rapidement à la modernisation des équipements et des espaces pédagogiques.

Exemples de lycées neufs ou rénovés qui permettront aux élèves de profiter de meilleures conditions d'accueil et d'études : Élixa-Lemonnier, Saint-Lambert, Louis-Armand (ex : ouverture d'un BTS audiovisuel à Louis-Armand pour assurer la continuité du bac pro photo transféré du lycée Brassai).

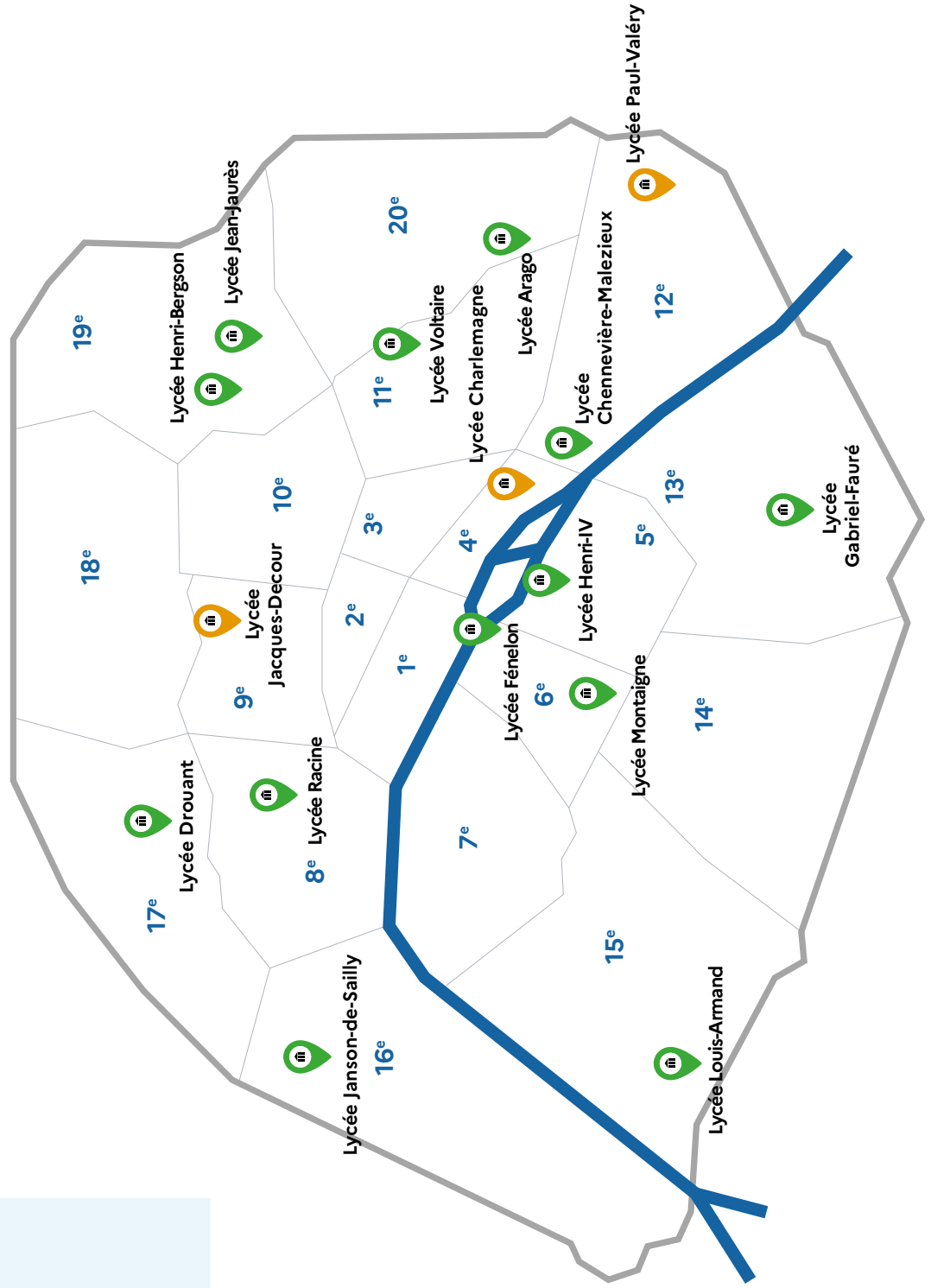
Rénovations des lycées parisiens



Opération en cours



Opération livrée



LYCÉES RÉNOVÉS PAR LA RÉGION



Lycée Arago



Lycée Henri-IV



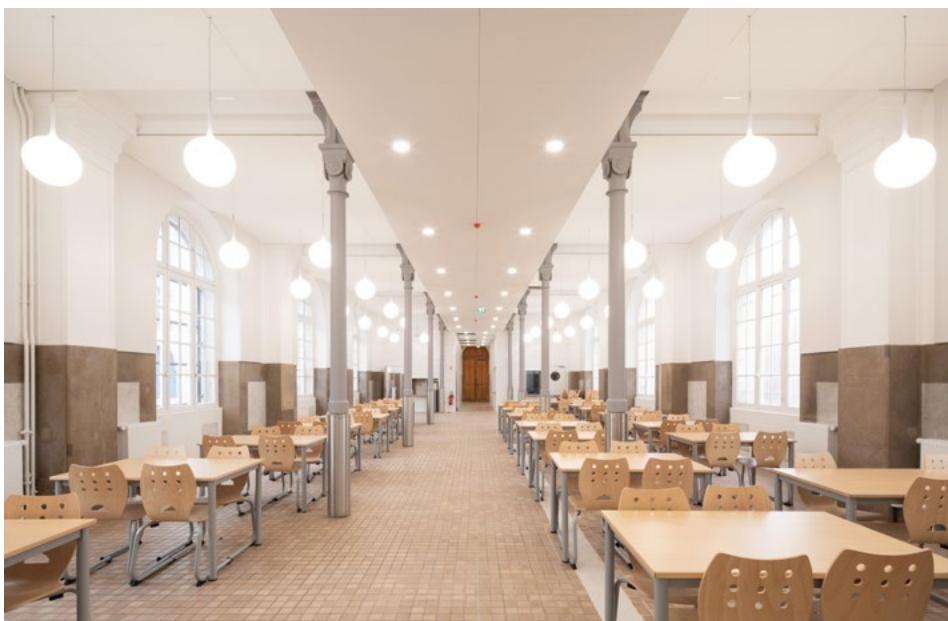
Lycée Louis-Armand



Lycée Louis-Armand



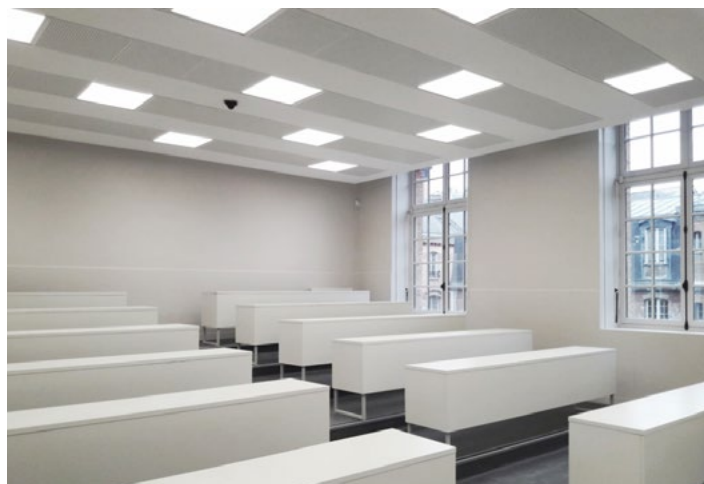
Lycée Janson-de-Sailly



Lycée Voltaire



Lycée Louis-Armand

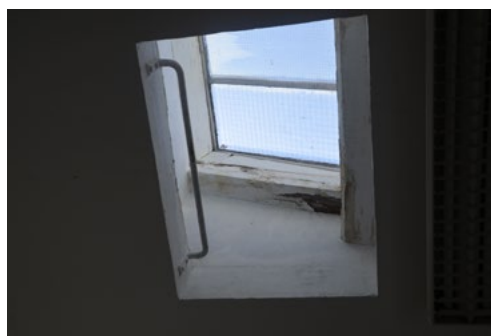
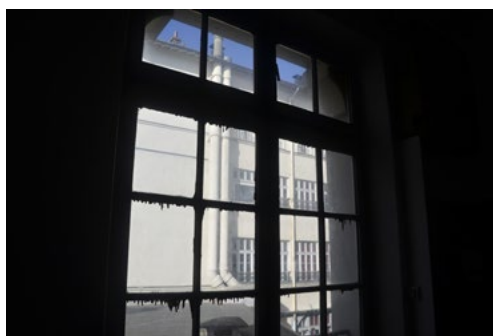


Lycée Janson-de-Sailly



Lycée Henri-IV

LYCÉES MUNICIPAUX DE LA VILLE DE PARIS



DÉROULEMENT DES TRANSFERTS

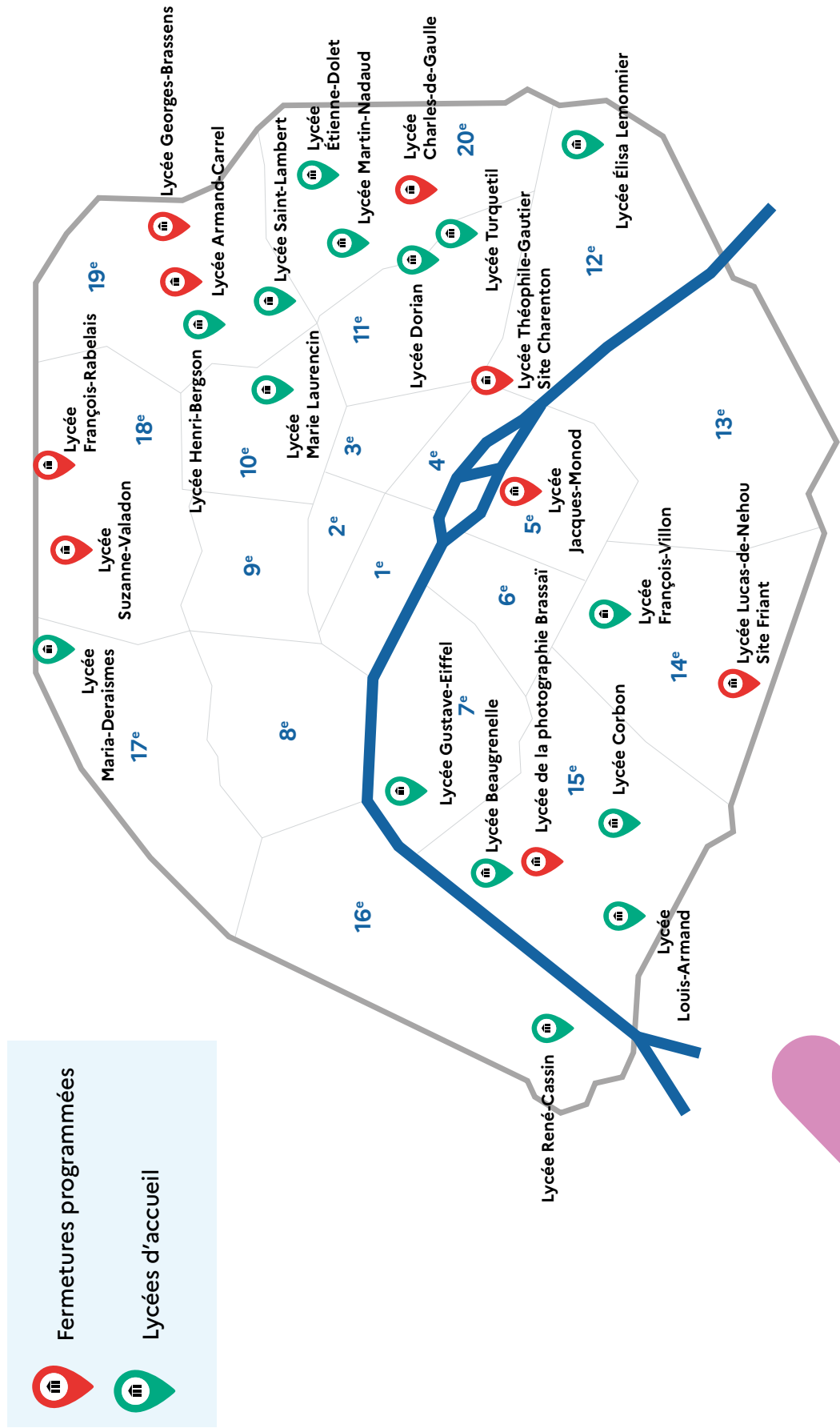
Au total, en concertation avec le Rectorat, la Région envisage de fermer 9 sites d'ici 2024, avec un objectif de 7 sites dès la rentrée prochaine. 780 élèves actuellement en seconde et en première sont concernés pour la rentrée 2023.

À la rentrée 2023, fermeront :

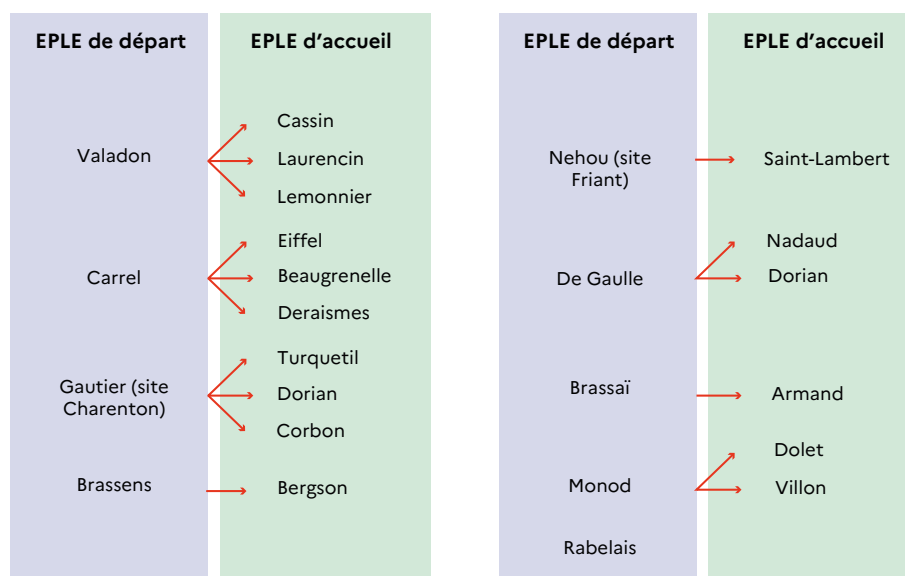
- Le lycée Georges-Brassens (206 élèves) dans le 19^e arrondissement. Il sera accueilli par le lycée Bergson, tous deux aux effectifs en forte baisse depuis 5 ans, avec un objectif de mixité sociale et de constitution d'un pôle artistique et sportif majeur d'accueil d'élèves en horaires aménagés dans l'est parisien ;
- Le lycée Armand-Carrel dans le 19^e arrondissement ;
- Le lycée Suzanne-Valadon dans le 18^e arrondissement ;
- Le site Charenton du lycée Théophile-Gautier dans le 12^e arrondissement. Le site place des Vosges sera pour sa part maintenu ;
- Le site Friant du lycée Lucas-de-Nehou dans le 14^e arrondissement. Il sera accueilli au lycée Saint-Lambert ; le site des Feuillantines qui accueille la spécialité vitraux est maintenu ;
- Le lycée Brassaï dans le 15^e arrondissement, dont la formation photographie sera accueillie par le lycée Louis-Armand dans le 15^e arrondissement ;
- Le lycée Charles-de-Gaulle dans le 20^e arrondissement.

À la rentrée 2024, fermeront également :

- Le lycée Jacques-Monod, actuellement sur 3 sites (5^e, 14^e et 2^e arrondissements) ;
- Le lycée François-Rabelais dans le 18^e arrondissement, dont la reconstruction n'est plus envisagée au regard de la très forte baisse démographique et dont le site provisoire sera fermé à moyen terme. Il est rappelé qu'il reste 428 élèves dans l'enseignement général et que les formations post-bac ont d'ores et déjà été déplacées à Villon.



CARTE CIBLES PROJÉTÉES



Cette liste a vocation à évoluer si la baisse démographique se poursuit.

Un accompagnement fort du Rectorat et de la Région

- Le déplacement des élèves actuellement inscrits dans les lycées programmés à la fermeture fera l'objet d'une attention particulière du Rectorat, afin de sécuriser leur parcours. 780 élèves actuellement en seconde et en première dans ces établissements seront réaffectés, sur les sites identifiés, pour la rentrée 2023. Une information renforcée pour les familles sera mise en place au sein des établissements, ainsi qu'une ligne téléphonique et une adresse mail dédiées au Rectorat.
- L'accompagnement RH des personnels Région dont le lycée va fermer sera personnalisé. Une trentaine d'agents est concernée. Tous les agents concernés ont déjà reçu un message de la Région pour les rassurer. **Chacun se verra proposer une réaffectation proche de son lieu d'exercice professionnel actuel.** Des postes deviennent vacants dans chaque lycée franciliens en raison des départs à la retraite, ils seront pourvus en priorité par les agents des lycées parisiens en repositionnement. Des entretiens systématiques seront conduits dès le retour des congés de Toussaint avec chaque personnel, afin de prendre en compte au mieux son projet, dans le cadre du mouvement.
- Pour les personnels Éducation nationale (180 personnes concernées) : un accompagnement individualisé sera mis en place par le Rectorat pour les personnels concernés par une fermeture : des entretiens seront conduits dès novembre avec chaque personnel enseignant et non enseignant, afin de prendre en compte au mieux son projet, dans le cadre du mouvement national, académique et/ou spécifique. Des mesures de carte scolaire « bonifiées » seront également mises en place pour les personnels enseignants concernés. Enfin, il y aura un redéploiement intégral des supports non enseignants au sein de l'académie, selon les barèmes en vigueur et au regard de situations particulières d'établissements.

Calendrier de mise en œuvre :

- Novembre 2022** : CIEN exceptionnel avec présentation et vote des cibles de redéploiement ;
- Novembre 2022** : conseils d'administration dans les lycées concernés ;
- Novembre 2022** : entretien individuel avec les agents Région et Éducation nationale concernés par les fermetures ;
- Novembre-décembre 2022** : études techniques pour préparer la rentrée 2023 ;
- Avril 2023** : nouveau CIEN (vote des moyens de l'Éducation nationale pour la rentrée 2023).

AVENIR DES SITES FERMÉS

1 000 PLACES D'INTERNAT ET DE LOGEMENTS ÉTUDIANTS SOUS GESTION RÉGION

Plusieurs sites fermés resteront utilisés pour des usages scolaire ou éducatifs, en lien avec la Région académique, soit pour des places provisoires en cas de travaux dans des établissements, soit pour développer des places d'internat sous statut lycéen.

D'autres sites feront l'objet d'une transformation de leur usage qui est actuellement à l'étude et sera concertée avec les parties prenantes. Parmi les projets à l'étude : la création à Paris de 1 000 places d'internat et de logements étudiants sous gestion Région, là où l'on ressent le plus de carence : internat pour les filles, mais aussi résidences étudiantes pour les formations médicales et paramédicales (première année de médecine, IFSI, IFAS).

Comme pour tous les projets de rénovations de la Région, un accent particulier sera mis sur la sobriété des nouveaux bâtiments et leur haute qualité environnementale.



Internat du lycée Émilie-du-Châtelet de Serris (77)





© Sergio Grazia

DOSSIER DE PRESSE



Région Île-de-France
2, rue Simone-Veil
93400 Saint-Ouen
Tél.: 01 53 85 53 85

www.iledefrance.fr

 **RegionIleDeFrance**

 **iledefrance**

 **iledefrance**